



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Monuments historiques

Question écrite n° 51005

### Texte de la question

M. Ambroise Guellec appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur les difficultés rencontrées par les entreprises de restauration des monuments historiques, en raison des réductions de crédits opérées ou envisagées sur la ligne budgétaire correspondante, au titre de l'année 1997. Ainsi, le budget initial avait subi une amputation de 28 % par rapport à l'année 1996, et il semble acquis que 15 % supplémentaires soient gelés au titre de la régularisation budgétaire. Il s'agirait donc d'une baisse globale de 43 % de 1996 à 1997. Compte tenu des perturbations graves qu'impliquerait une telle situation, il demande au ministre de la culture de lui préciser les mesures qu'il compte prendre pour y remédier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guellec Ambroise](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51005

**Rubrique :** Patrimoine

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1976